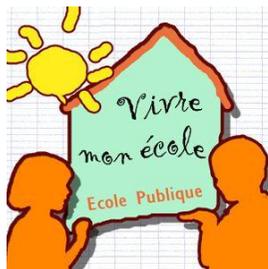


Nous pouvons faire quelque chose

- Nous pouvons **aider financièrement ou matériellement les associations** qui sont présentes sur le terrain pour aider à la nourriture, la santé, l'aménagement, l'hygiène, les démarches administratives.

Le Monde REEL 1 chemin des Echarmeaux, Vaulx-en-Velin, Classes le siège de la LDH, 34 Cours de Verdun Lyon 02, Médecins du Monde, 13 rue Ste Catherine, Lyon 01; Secours Populaire Français, 15 rue Franklin 69120 Vaulx-en-Velin et « Enfants sans toit » 6 rue Alfred Ancel Vaulx-en-Velin,



- Nous pouvons **favoriser la scolarisation des enfants** qui est une condition essentielle de l'avancée des familles roms dans leur intégration, en soutenant les enseignants et en expliquant la situation à nos enfants.

- Nous pouvons **faire pression sur les pouvoirs publics en responsabilité sur ce problème** : La Préfecture, et dans une moindre mesure la Mairie, peuvent appuyer les initiatives des familles Roms elles mêmes et des associations, pour rendre les conditions de vie moins inhumaines, et éviter l'expulsion qui ne fait qu'aggraver la précarité, de squatt en squatt...

LA DÉCLARATION
DES DROITS
DE L'HOMME
ET DU CITOYEN
DE 1789



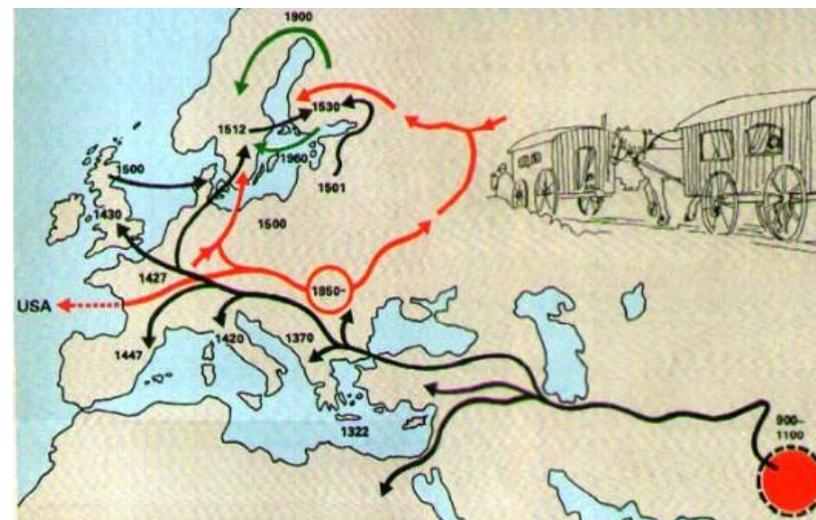
- Nous pouvons exiger que cette question **soit traitée de façon coordonnée par l'ensemble des municipalités du Grand Lyon**. Et signer la lettre au Président pour demander **le droit au travail pour les Roms dès maintenant, sans attendre la fin de la « période transitoire »**.

Premières signatures:

CNL Confédération Nationale du Logement (section Vaulx-en-Velin), Collectif des Privés d'Emploi et Précaires de Vaulx-en-Velin, Collectif On Vaulx Mieux Que Ça, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (Vaulx-en-Velin), La Ligue des Droits de l'Homme section Villeurbanne Lyon Est, Le Monde Réel, Parti Communiste Français Vaulx-en-Velin, PAS Vaulx-en-Velin, Secours Populaire Français (Vaulx-en-Velin), Sophie Charrier Adjointe au Maire de Vaulx-en-Velin, ASET 69, CLASSES (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats), CNT Educ 69, Collectif Villeurbannais pour un Rassemblement Antilibéral, Gauche unitaire 69, La Pastorale des gens du voyage, Les Alternatifs 69, Parti de Gauche 69, RESF, Resovigi, Secours Catholique, Solidaire 69, Sud Education 69.

LES ROMS ONT DROIT A VIVRE DIGNEMENT. NOUS LEUR DEVONS LA SOLIDARITE

Qui sont les Roms ?



Tous les peuples ont une langue, une histoire. Parce que l'histoire et les autres peuples les ont maltraités, certains ont disparu, d'autres ont déperé, ou n'ont plus de pays. C'est le cas des Roms, dont la vie est marquée depuis l'origine par la déportation,

l'esclavage, la dispersion. Les Roms ont une langue commune, le romané, qu'ils parlent tous. Ils ont aussi une histoire très compliquée, qui depuis 10 siècles, les a contraints à émigrer du sultanat de Kannauj en Inde du Nord, où ils étaient réduits en esclavage, vers l'Ouest, en Asie puis dans toute l'Europe.

Une longue histoire d'exil : esclavage, rejet, déportation



Au cours de leur migration où ils furent dispersés en plusieurs branches et de nombreux pays, les Roms tentèrent de s'établir dans les territoires qu'ils traversaient, soit comme nomades, soit comme sédentaires. Ils ont subi sans cesse la violence et le rejet :

"Intouchables" en Inde, esclaves en pays byzantin, puis dans les pays d'Europe centrale sous domination tartare, soumis au travail forcé pour la construction des monastères dans les Balkans.



Affranchis, mais privés de terre, là où ils étaient les plus nombreux (l'actuelle Roumanie), ils ont tenté de survivre au milieu d'un monde hostile qui non seulement les rejetait, mais a tenté de les exterminer, car **ils ont été aussi victimes de la "solution finale" des nazis.**

En France le régime de Pétain, les « enferme » dans des camps d'internement, où les derniers de ces prisonniers seront libérés en 1946, près de deux ans après la « libération » du territoire français.

Aujourd'hui, une privation de droits



Les différentes catégories de Roms représentent actuellement une part relativement importante de la population dans certains pays européens : plus de 8 % en Roumanie et en Bulgarie, qui regroupent 2,5 millions de roms. Ils sont 650.000 en Espagne, 280.000 en France, et sont présents en Allemagne, Italie, Angleterre, Irlande, Europe centrale... Au total, 6 à 8 millions de personnes.

En France

ceux qui avaient acquis dans le passé la nationalité française et ont choisi de conserver leur mode de vie nomade n'ont jamais eu le droit d'être des citoyens comme les autres. Soumis au "carnet anthropométrique" sur critère ethnique, de 1912 à 1969, ils restent assujettis à la détention d'un "livret de circulation caravanier". **Mais ce sont seulement 15.000 à 20.000 roms qui ont immigré en France ces dernières années, en particulier de Roumanie, Bulgarie, "ex-Yougoslavie", et qui se retrouvent dans les campements précaires et les squatts.**



Ceux qui viennent de Roumanie et Bulgarie, depuis l'adhésion de ces pays à l'Union Européenne, en 2007, n'ont pas les droits à pouvoir travailler en vigueur dans toute l'Europe : Une "période transitoire" permet aux pays d'accueil de leur refuser le droit au travail jusqu'au 31 Décembre 2013. La France bloque ainsi la possibilité d'intégration sociale de quelques milliers de familles en les rejetant dans la misère, ce qui sert de justification à leur expulsion.



Dès Septembre 2010, le Parlement européen a réclamé la suspension des retours forcés, contraires au droit de l'Union européenne, et a adopté une résolution dans laquelle il demande à la France de "suspendre sur le champ" les expulsions. Il confirmait ainsi la déclaration de l'ONU du 27 août 2010 demandant à la France de "garantir l'accès des Roms à l'éducation, à la santé, au logement, et autres infrastructures temporaires dans le respect du principe d'égalité". La circulaire de M. Valls d'août 2012 devait faciliter l'accès au travail des Roms. Mais elle reste soumise à l'arbitraire des décisions préfectorales et patronales, et son application est très incomplète.

Il faut savoir aussi que l'Union Européenne a débloqué des fonds pour assurer en principe la réinsertion des Roms expulsés ou décidant un "retour volontaire". Mais ces fonds sont en grande partie détournés, en particulier en Roumanie et "ex-Yougoslavie", ce qui les contraint à revenir ...



Roumanie : les murs de la honte enfermement de Roms Roumains

« Diviser pour régner »

Cette recette des puissants est vieille comme le Monde... Au sein d'une société de plus en plus inégalitaire, dans laquelle les capitaux peuvent se déplacer sans limites, les hommes eux, sont rejetés, expulsés, déracinés.

Et les dominants tentent de masquer les injustices sociales et les privilèges d'une minorité en désignant un groupe social responsable des difficultés. C'est cette stratégie qu'a mis en œuvre Nicolas Sarkozy lors de son discours de Grenoble en 2010, et elle continue à pourrir les esprits, et à justifier les expulsions des squatts et les retours forcés. Or, la grande majorité des Roms connaissent dans leur pays d'origine une situation intenable : dépossédés des moyens de faire vivre leur famille, et en particulier des terres cultivables, mis au ban de la société, privés d'écoles pour leurs enfants et de droits à la santé, ils n'ont souvent pas d'autre solution que l'émigration.

Les aider à bien vivre, dans la dignité et le respect des mêmes droits pour tous, c'est aussi notre combat dans la société française, et notre devoir de frères humains et de citoyens. Rappelons nous, il y a 40 ans, l'usine TASE a permis d'installer des migrants de plus de 40 pays...